

Etude de cas : Affiliation des EJHV aux mutuelles de santé communautaire au Burkina Faso

Sensorial Handicap Cooperation (SHC) est une ONG belge qui a pour vocation de favoriser l'inclusion et l'épanouissement des enfants atteints de cécité et de surdité grâce à la mise en place d'un environnement adapté, de qualité et accessible dans les régions les plus pauvres de la planète, et plus particulièrement au Burkina Faso.

Depuis 2009, SHC intervient au Burkina Faso au travers de son partenaire local, l'Union Nationale des Associations Burkinabè pour la Promotion des Aveugles et Malvoyants (UN-ABPAM) afin de permettre à des enfants atteints d'une déficience visuelle et auditive d'avoir accès à une scolarisation de qualité et de ne plus être marginalisés. Depuis 2022, l'UN-ABPAM intervient avec l'appui de SHC dans 10 provinces localisées dans 8 régions : Centre (Ouagadougou), Centre Est (Tenkodogo), Centre Nord (Kaya), Centre Ouest (Koudougou et Réo), Cascades (Banfora), Hauts Bassin (Bobo Dioulasso et Houndé), Nord (Ouahigouya), Sud-Ouest (Gaoua) et a ainsi permis à 445 enfants aveugles et malvoyants d'être scolarisés de la maternelle à l'Université. Le programme en cours a pour objectif de renforcer l'autonomie des Enfants et des Jeunes en situation de Handicap Visuel (EJHV) grâce à une éducation de qualité, adaptée et continue. Cet objectif contribue à leur bien-être et à leur participation sociale dans la société. Pour ce faire, le quatrième axe stratégique d'intervention consiste à soutenir la prise en charge (para)-médicale, psycho-sociale et d'inclusion des EJHV d'autant que la majorité d'entre eux sont issus de familles démunies. Hormis les facilités fournies par le projet, des démarches sont menées pour obtenir des aides structurelles de l'Etat et d'autres intervenants.

La problématique de l'inclusion sociale des EJHV est plus large et concerne entre autres, le manque de sensibilisation des familles biologiques et de la communauté par rapport au handicap de l'enfant et à sa prise en charge, de son bien-être (para)-médical et psychosocial qui fait souvent défaut au sein des familles d'accueil d'autant plus qu'elles se trouvent dans une situation d'extrême précarité.

Par souci de protection et de bien-être des EJHV, l'affiliation aux mutuelles de santé est donc apparue plus que nécessaire.

En outre, cette affiliation des EJHV aux mutuelles de santé s'est faite en synergie avec le RAMS (Réseau d'Appui aux Mutuelles de Santé) <http://ramsburkina.org/> partenaire local de l'organisation belge WSM (We Social Movements) <https://www.wsm.be/>.

Cette étude de cas présente donc les bénéfices et les avis des EJHV affiliés aux mutuelles de santé communautaires de Ouagadougou.

Cas de Prisca ILBOUDO

« Je suis Françoise ILBOUDO cuisinière au sein de la cantine de l'école des jeunes aveugles (EJA) de Ouagadougou et maman d'accueil de Prisca depuis trois années maintenant. Avant Prisca j'ai soutenu d'autres familles ayant des enfants handicapés visuels en tant que maman d'accueil et cela depuis une dizaine d'années. En ce qui concerne les problèmes de santé auxquels nous faisons face habituellement, c'est généralement le paludisme mais Prisca a particulièrement des problèmes cardiaques qui nécessitent l'intervention de spécialistes et de produits coûteux. Avant la mutuelle de santé, lorsqu'il

y'avait un souci de santé on se référait à l'école qui nous dépannait de temps en temps avec les frais de consultation et des ordonnances lorsque les fonds étaient disponibles. Cependant il arrive que l'école manque de moyens et là je suis obligée d'appeler les parents à la rescousse (qui sont démunis) ou de supporter tous les frais. Pour le cas de Prisca qui doit voir des spécialistes et dont les médicaments sont généralement des spécialités, je vous laisse deviner. Ça ne me cause pas de soucis d'amener les enfants consulter lorsqu'ils ne se sentent pas bien.

Mais avec notre affiliation récente à la mutuelle de santé, nous sommes vraiment soulagés. En effet le programme SHC nous a affilié l'enfant handicapé, mon enfant et moi-même à la mutuelle de santé Lafi Baoré. Nous bénéficions d'une prise en charge des frais de consultation, d'achat de médicaments et d'hospitalisation à 70%. Cela peu importe le jour et même les week-ends et même les jours non ouvrables, il nous suffisait de ramener les tickets de caisse ou les reçus de consultation pour se faire rembourser. Mon souhait serait donc qu'on délègue une personne spéciale à l'école pour nous accompagner dans les démarches de remboursement des frais avec la mutuelle de santé. On pourrait également installer un service de santé au sein de l'EJA comme le font certaines écoles pour la prise en charge directe des enfants.

Cependant, l'une des difficultés est que certains services de santé et les pharmacies ne reconnaissent pas la carte d'affiliation à la MUSA telle qu'on nous avait indiqué lors des sessions d'informations et cela nous oblige à payer directement de notre poche avant de nous faire rembourser.



De la gauche vers la droite : ILBOUDO Françoise (Maman d'accueil), ILBOUDO Prisca (EHV) et ILBOUDO Laurentine (Tante de PRISCA)

Cas de Ismaël SAWADOGO

« Je suis Adèle ILBOUDO, ménagère et maman d'accueil depuis quatre années maintenant. Actuellement moi et mon époux sommes les parents d'accueil de Ismaël. Après l'information et la sensibilisation sur notre affiliation à la mutuelle de santé, nous étions vraiment heureux. En effet, nous avons le programme a affilié l'enfant handicapé que j'accueille chez-moi, mon enfant te moi-même. Avec la carte d'affiliation à la mutuelle de santé nous avons eu des réductions pour la prise en charge des consultations, des examens et des ordonnances. Mais la plupart des centres de santé et des pharmacies n'accepte pas d'appliquer directement la réduction de 70% au paiement et préfère encaisser l'argent sur place et nous demande de nous faire rembourser par la mutuelle. Plusieurs fois nous avons supportés les frais en veillant à ramener les reçus de paiement mais les remboursements tardent par moment. Nous aimerions que la mutuelle de santé travaille à appliquer la réduction des 70% dès la consultation et sur tout le parcours de soin sans difficulté car nous trouvons l'idée de la carte de mutuelle de santé bien meilleure et cela nous aidera au mieux à prendre soin des enfants que nous accueillons. »



Ismaël SAWADO et Adèle ILBOUDO sa maman d'accueil

Réalisé par BENA O Flora Stéphanie et NIKIEMA Fleur